

1. Introduction

L'usage des lasers s'est banalisé dans la vie quotidienne (pointeur laser, lecteur laser, niveau laser...).

Dans les laboratoires de recherche, la présence d'un parc lasers est de plus en plus répandue et concerne des domaines scientifiques nombreux et variés, dont le plus évident est bien entendu la physique et son large champ disciplinaire. Cependant, cette technologie a trouvé des applications également dans d'autres disciplines et il n'est pas rare d'en trouver par exemple chez des biologistes ou des archéologues.

Pour les personnels, la mise en œuvre de ces équipements présente des risques, particulièrement au niveau des yeux, organes les plus vulnérables, mais également pour la peau. Ces risques sont directement induits par le faisceau laser lui-même, et leur importance dépend de ses caractéristiques.

Par ailleurs, les installations lasers comportent dans leur ensemble des risques « associés » tels que ceux liés à l'usage d'agents chimiques dangereux, la proximité de courants forts, des nuisances sonores... qu'il convient également de prendre en considération lors de leur mise en œuvre.

Ce cahier de prévention est destiné à toute personne concernée par l'organisation et la réalisation d'expériences nécessitant l'utilisation d'un faisceau laser. Il a pour objectif de faciliter la compréhension et la mise en œuvre des textes réglementaires et des normes en vigueur en matière de sécurité laser.

Il se présente sous la forme d'un fascicule structuré en chapitres thématiques consultables indépendamment, au gré du lecteur. Des fiches séparées présentent des modèles de documents et des précisions permettant d'approfondir un sujet déterminé. Elles sont signalées dans le corps du texte par un numéro. Il est à noter qu'elles n'apparaissent pas par ordre croissant dans le corps de ce guide car elles sont issues du « kit ROA » du CNRS dans lequel elles sont présentées dans un ordre logique qui a été conservé dans ce document.

